



DÉPARTEMENT DU GARD ARRONDISSEMENT DE NIMES
MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Réf. : PB/SS – 04 90 27 49 83 – s-soulas@villeneuvelezavignon.com

Arrêté du Maire N° PA/2025/326

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – DELEGATIONS DE FONCTIONS – Portant délégation de signature d'Officier d'État Civil à Madame Anne DANIEL, conseillère municipale.

Nous, Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions du conseil municipal du 27 mai 2020 entérinant l'élection de Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2122-18,

Vu les mariages prévus le samedi 4 octobre 2025,

Considérant le cas d'empêchement devant lequel se trouvent le maire et ses adjoints à remplir les fonctions d'officier d'état civil par suite de leur absence de la commune de Villeneuve lez Avignon, le samedi 4 octobre 2025.

ARRETONS

Article 1 :

Madame Anne DANIEL, née le 27 janvier 1973 à Orléans, conseillère municipale, est déléguée à titre temporaire et exceptionnel pour remplir les fonctions d'officier de l'État Civil.

Article 2 :

Cette délégation n'aura d'effet que pour la journée du 4 octobre 2025.

Article 3 :

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard et au Procureur de la République.

Article 4 :

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Nîmes (Gard) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Villeneuve lez Avignon, le 29 septembre 2025



**Pour Madame Le Maire, L'adjointe
déléguée à l'Administration Générale**


Aline CHEVALIER